

Vous souhaitez réaliser un projet et vous êtes en recherche de soutien ?

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE SE DOTE D'UN BUDGET PARTICIPATIF DESTINÉ À FINANCER DES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PROPOSÉS PAR LES TOURANGEAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

PROJET JEUNE CITOYEN

Tous les jeunes âgés de moins de 18 ans résidant dans le département

PROJET CITOYEN

Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus résidant dans le département



TYPES DE PROJETS



Culture et patrimoine



Usages numériques



Sport



Cadre de vie et environnement



Solidarité et développement local



1,5 MILLION D'EUROS

alloués à cette opération de démocratie participative, qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des tourangeaux.



Chaque projet "jeune citoyen" devra être compris entre

500 EUROS ET 9 000 EUROS

Chaque projet "citoyen" ne devra pas dépasser

18 000 EUROS

ÉCHANGEZ, MONTEZ UNE ÉQUIPE AUTOUR D'UN PROJET COMMUN ET DÉFENDEZ-LE LORS DE LA CAMPAGNE DE VOTE OUVERTE À TOUS.

Quelques exemples de projets

- Projet d'acquisition de matériel pour la création d'un cinéma de plein air d'été.
- Projet d'acquisition d'un chapiteau nomade pour des spectacles culturels.
- Projet de création d'un square des familles avec une aire de jeux expérimentale.
- Projet d'installation de composteurs collectifs doté d'un système anti-nuisibles et anti-odeurs sur l'espace public.
- Projet de création d'une classe en plein air.
- Aménagement d'une salle de musique.
- Création d'un rucher pédagogique
- Projets de restauration de petits patrimoines locaux : une fontaine, un vitrail, un lavoir, etc.
- Projet de création d'une « artothèque » mobile : "L'art en bus" permettant des expositions itinérantes d'œuvres.